

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 42 du 18 octobre 2012

Le 42^e conseil municipal présidé par le maire Jean-Louis VIGNON a examiné l'ordre du jour suivant : pôle social, modifications budgétaires, convention...

Monsieur LE BRAS absent, madame MOAL et monsieur DANTEC, absents et excusés ont donné pouvoir à messieurs POUPON et GALLET.

Tous les votes sont pris à l'unanimité.

I Pôle Social

Nathalie ABIVEN, conseillère déléguée au CCAS, expose l'histoire et le fonctionnement du pôle social du Pays de Daoulas regroupant les 8 communes de l'ancien canton. Le Pôle social est domicilié dans l'ancienne mairie de Daoulas et regroupe plusieurs activités notamment le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le Service d'aide à domicile (SAAD). Doté d'un budget de 164 643 €, il salarie jusqu'à 55 personnes et aide 200 personnes. Le service est légèrement déficitaire, et rencontre des problèmes passagers de trésorerie, dus en partie au retard des versements des organismes sociaux. Jusqu'à présent, la mairie de Daoulas faisait l'avance ; mais une réflexion a lieu au sein du Pôle social pour faire contribuer chaque commune à ce problème de trésorerie.

II Convention avec « Le Partenariat »

Le conseil avait approuvé le principe

de participer au programme d'amélioration des conditions de scolarisation de l'école de Lewane au Ségéal. Ce projet est porté par l'organisation non gouvernementale « Le Partenariat ». Le maire après avoir exposé les termes de la convention, présente le budget prévisionnel des travaux pour 10 256 €. L'aide communale correspond à 1% des recettes des budgets assainissement et eau potable soit 1 707 €.

III Budgets

Le conseil autorise quelques modifications budgétaires qui ne changent pas l'équilibre global des budgets entre dépenses et recettes. Elles prennent en compte, entre autres, la subvention accordée au « Partenariat ». Les arrêts maternité et maladie de certains personnels a nécessité de faire appel à des personnels extérieurs non prévus lors de l'établissement du budget primitif. En contrepartie, le budget se voit créditer du remboursement de ces salaires par les organismes sociaux. Le conseil approuve le vote de 100 € de subvention à Naturvan pour l'organisation du trail et de 400 € supplémentaires au Comité d'animation pour résorber une partie du déficit du char du carnaval. Le conseil vote la participation pour l'assainissement collectif (PAC) qui remplace la PRE depuis juillet, au tarif inchangé de 1 865 €.

IV Facturation Eau/ Assainissement

Les relevés d'eau et d'assainissement

ont débuté sur l'ensemble de la commune, afin de boucler les comptes du budget assainissement qui sera transféré au 1^{er} janvier prochain à la Communauté de communes. (Voir encart page 3)

V Personnel

Le conseil entérine les avancements de grades de François ROMEUR en qualité d'adjoint technique principal 1^{ère} classe et de Muriel TRAPATEAU au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe. Philippe SIMON et Laurence NOEL nommés dans les postes d'adjoint techniques 1^{ère} classe, voient leurs anciens postes supprimés.

VI Urbanisme- Travaux

Le conseil accepte l'intégration de voiries de lotissement privé à la voirie communale. Les routes de la Vallée du Steir, de Kerdostin et de Kerhuel et les Allées des Noisetiers et Peupliers rejoignent le réseau routier communal.

VI En Bref

Le Conseil municipal des jeunes devrait prochainement reprendre suite à des élections. Une campagne d'information auprès des jeunes sera menée (voir article page 5).

Une révision de notre Plan local d'urbanisme (PLU) sera inévitable prochainement, et le conseil réfléchit à la manière de la mener.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissance : le 12 octobre est née à landerneau **Elise BUMB**, domiciliée au 80 rue de l'église.

Le 15 octobre est né à Brest **Ugo GARGUILLO**, domicilié 5 venelle Blanche.

Décès : Le 8 octobre est décédée à Saint-Renan, **Sylvie NICOL**, domiciliée 18 rue de Kergoat .

LISTE ELECTORALE

Les nouveaux arrivants à Saint-Urbain ou les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 2013 et qui n'ont pas déjà été inscrits d'office peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre prochain. En cas de doute sur votre inscription, vous pouvez vous renseigner en mairie.



Les documents nécessaires sont une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone fixe ou inscription au rôle des contributions).

PETITES ANNONCES

Recherche : Baby-sitter pour les mardi, mercredi, jeudi de 18h30 à 19h30. Contact au 02 98 21 57 21.

Association intermédiaire **Le Relais Travail** à Landerneau, recherche H/F, pour des missions ponctuelles en ménage chez des particuliers ou en collectivités (Landerneau et les environs). **Condition : être inscrit à Pôle emploi.** Contact au 02 98 21 70 44 pour un rendez vous.

AXA recrutement : Axa propose des offres d'emploi sur les métiers commerciaux en CDI, alternance et temps choisi. Contact au 02 41 54 54 00. Courriel : service.emploiest@axa.fr

ALYANCE RH recrute pour une association d'éducation populaire située à BREST (29), un coordinateur socio-culturel h/f dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. Veuillez adresser votre candidature (Lettre + CV) sous la référence COORSC/AJ/1012 à notre conseil Annie JEFFROY par courriel : a.jeffroy@alyance-rh.fr

Demande : Personne avec 3 ans d'expérience en garde d'enfants, recherche enfants à garder après l'école, possibilité d'aide aux devoirs. Également possibilité d'heures de ménage ou de repassage. Contact au 06 43 48 92 14

Homme sérieux, vous propose d'intervenir chez vous en espace vert et petit bricolage. Pour tout de renseignement appeler au 06 28 56 94 34.

Nourrice agréée place disponible pour un enfant à partir du 1er octobre. Tel : 06 23 49 37 39.

Dame d'expérience cherche enfants à garder le mercredi possibilité de transport vers les activités. Cherche également heures de ménage ou de repassage. Tel 02 98 25 85 91.

Jeune femme sérieuse cherche heures de ménage ou de repassage sur la commune. Contact au 02 98 25 01 95 ou 06 35 21 31 97.

Vends : bois de chauffage (Cyprès) courant novembre. 02 98 25 04 91. Remorque Portoflüt CU 260 Kg, roue jockey neuve, roue de secours. Vend cause double emploi. Prix : 200 €. Tel 06 06 43 22 10.

Objets trouvés : 1 gourmète enfant et une clé de fourgon.

Communiqués de la Mairie

Arrivée d'une nouvelle employée d'accueil à la mairie.

Solenne LE NILIOT
(pendant la durée de l'arrêt de
Gaëlle PERES)



RAPPEL

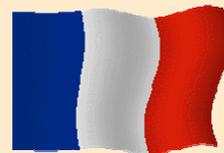
L'espace de tri sélectif n'est pas une décharge. Trop de personnes déposent leur détritus autour des conteneurs. Il est indispensable de faire le tri en mettant chaque objet dans le bon conteneur. Si jamais l'objet ne rentre pas c'est qu'il n'y a pas sa place et qu'il faut aller à la déchèterie ; par exemple les bidons de pétrole sont à envoyer directement à la déchèterie.

Pour rappel le maire a un « pouvoir de police » : dans ce genre de cas il peut sanctionner quiconque ne respecte pas la zone de tri.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du dimanche 11 novembre se déroulera devant le monument aux morts à 11h30, en présence des anciens combattants. Les parents souhaitant venir avec leurs enfants seront les bienvenus.

La cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié.



*Le prochain bulletin paraîtra début décembre, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 20 novembre dernier délai.
Merci.*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

FACTURE D'EAU

Le passage au 1^{er} janvier 2013 de la compétence « assainissement collectif » à la Communauté de communes nous oblige à modifier la date de nos relevés de compteurs d'eau.

Les différentes communes de la communauté ont des pratiques de facturation différentes. Pour une harmonisation et avant que la totalité des budgets annexes assainissement des 22 communes ne soit transférée à la Communauté de communes, les trésoreries générales ont demandé de clore les comptes pour fin novembre.

Les conséquences pour les particuliers sont :

- un relevé anticipé cette année ;
- un paiement en une seule fois, même pour les personnes qui ont opté pour un prélèvement automatique.

Cependant, cette facture ne comprendra que votre consommation réelle, sans abonnement. Par ailleurs, le prix du mètre cube est inchangé.

Actuellement, un employé des services techniques relève les compteurs dans les habitations de la commune. Vous recevrez la facture d'ici la fin de l'année.

En 2013, le relevé se fera également en fin d'année. Cependant, nous serons peut-être dépendants des modalités de facturations du futur service d'assainissement collectif de la Communauté de communes ; modalités qui ne sont à l'heure actuelle pas encore connues.

DÉPISTAGE

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN.

Pour la septième année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (Institut national du cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est donc essentiel de participer au dépistage dès 50 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein - mode d'emploi. :

une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans.

Il suffit alors de prendre rendez-vous chez une radiologue de son choix.

Le radiologue examine et réalise une mammographie complète.

Les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais.



Infos Pratiques

ARRÊTÉ SUR LE BRUIT

Un arrêté préfectoral fixe les heures au cours desquelles les engins bruyants peuvent être utilisés :

De 8 h 30 à 19 h tous les jours ouvrables

De 9 h à 19 h le samedi

De 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés. Tout contrevenant peut être verbalisé.

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 29 octobre

Vie affective et sexuelle en institution

Lundi 26 novembre

SIDA regards croisés sur 30 ans de lutte contre l'épidémie mondiale

Renseignements : 02 98 00 84 80

Site web : <http://www.forumsantebrest.net>

DON DU SANG

Collecte à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du docteur Pouliquen à Landerneau.

Lundi 19 novembre de 15h à 19h ;

Mardi 20 novembre de 14h à 18h ;

Mercredi 21 et jeudi 22 novembre de 8h à 12h.

PHARMACIE DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



En cas d'urgence médecin, composez le 15

FNATH : ASSOCIATIONS DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Nous conseillons les personnes accidentées, malades ou handicapées. Nous informons sur les aides à l'emploi au reclassement professionnel, sur la réinsertion professionnelle et sociale.

Nous défendons les victimes de maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques, le stress au travail, les maladies liées à l'amiante et au médiateur.

Nous avons une permanence du service juridique le premier mercredi du mois à la Maison pour tous de Landerneau.

Maison pour tous :

Place François Mitterrand

29800 LANDERNEAU

Service Juridique : 02 98 43 01 44

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

RECENSEMENT

Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Plus de 25% des jeunes garçons et filles n'effectuent pas cette démarche dans les délais légaux.

Ce retard les place dans des situations d'urgence administrative au moment de passer un examen comme celui de la conduite automobile ou un concours soumis à l'agrément de l'autorité publique.



CHÈQUE SPORT

AVEC LA RÉGION BRETAGNE, IL VA Y AVOIR DU SPORT !

La région Bretagne lance l'opération **Chèque sport** pour la saison 2012-2013, opération qui encourage la pratique sportive auprès des jeunes âgés de 15 à 19 ans.

Ce dispositif permet à tous les jeunes de cet âge de bénéficier d'une aide de 15 €, offerte par la région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne.

Un courrier officiel signé de M. Jean-Yves Le Drian, président de la région Bretagne, et de M. Daniel Gilles, vice-président chargé des sports, joint à ce courriel, vous présente le contexte et les objectifs de cette opération.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la région Bretagne : www.bretagne.fr/jeunes
Région Bretagne - Service du Développement des Pratiques Sportives

Tél. : 02 99 27 13 98 Fax : 02 99 27 10 16

Courriel : sport@region-bretagne.fr

FORMATION

LA MAISON POUR TOUS PROPOSE DES FORMATIONS GRATUITES

Gestion et comptabilité des associations* :

Objectif : être capable de maîtriser les bases de la gestion financière de l'association.

Intervenant : Marie Hélène Kersiti.

Dates : samedi 10 novembre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
lundi 12 novembre de 18h15 à 20h15.

Écriture de projet et demande de financement* :

Objectif : apprendre à définir son projet et à formaliser sa demande.

Intervenant : Yves Costiou

Date : samedi 8 décembre de 9h à 13h

* Lieu de formation : Maison pour tous/Centre social - Place François Mitterrand - 29800 Landerneau.



Infos Pratiques

DU NOUVEAU AU P'TIT BOUCHON

Le bar-press-tabac-alimentation de la commune accueille depuis le 19 octobre le jeu phare de la Française des jeux : le loto.

Les Saint-Urbannais peuvent désormais valider leurs grilles de loto, d'euromillions et de paris sportifs dans l'établissement tenu par Alain Kerdoncuff et son épouse.

A noter que l'établissement dispose d'une épicerie proposant des produits nationaux et régionaux tels que des fruits légumes, produits frais et surgelés à des tarifs proches des grandes surfaces, ainsi q'un dépôt de pain et d'un service de retrait d'argent liquide par carte bancaire.

Des promotions sont également proposées, comme la foire aux vins.



Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 13h et de 16h30 à 20h ; le samedi de 8h à 13h et de 16h30 à 20h ainsi que le dimanche de 8h à 13h.

NOUVEAU JEU

Un jeu sur Saint-Urbain et le Pays de Brest-Morlaix en 1.000 questions !

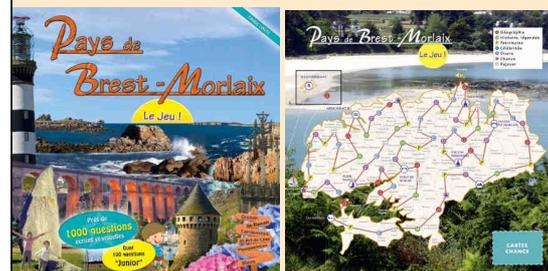
- A Saint-Urbain, sur le toit de l'église, une petite sirène en pierre de Logonna tient dans sa main : une baguette, un peigne ou un téléphone portable ?

Voilà un exemple parmi les centaines de questions du jeu du Pays de Brest-Morlaix.

Géographie, histoire, patrimoine, sport, actualités, devinettes, charades, près de 80 thèmes abordés dans ce jeu familial et convivial, à découvrir entre amis ou en famille.

Sortie octobre 2012 Renseignements et liste des points de vente au 06 62 02 18 33

www.lejeudupaysdebrest-morlaix.com





MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 29 au 2 novembre	Tarte au fromage Escalope de volaille Petits pois carottes Salade orange et kiwi	Salade de crudités Hachis parmentier Salade verte Faisselle aux fruits rouges	Tomate à la provençale Rôti de veau Pdt frites ou au four Yaourt bio Raisin	Panais râpé Dos de poisson au four Haricots vêts carottes Pdt Fromage : kiri Compote biscuit



INFOS DIVERSES

Inscriptions École 2013

Afin d'effectuer le plus précisément possible les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2013, je demanderais aux personnes désirant scolariser leur(s) enfant(s) à l'école de Saint-Urbain de se manifester dès que possible par téléphone au : 02-98-25-02-89 ou par courriel : ec.0290919S@ac-rennes.fr

Rappel important :

Pour pouvoir être comptabilisé, l'enfant doit avoir 2 ans révolus au jour de la rentrée sous réserves de places disponibles. Les enfants nés en 2010, qui n'ont pu être scolarisés en 2012-2013, seront donc prioritaires pour l'an prochain.



Un nouveau CMJ en route

La municipalité propose aux jeunes de CM1, CM2 et 6^e, habitant St-Urbain ou y étant scolarisés de se porter candidats pour créer un nouveau Conseil municipal des jeunes.

L'objectif est de permettre aux jeunes de la commune d'exprimer leurs attentes pour aimer vivre à St-Urbain, à travers des porte-parole élus. Ces derniers apprendront avec l'aide d'adultes à reconnaître ce qui est d'intérêt collectif et à bâtir des projets réalisables, à leur portée.

Ils se réuniront en commission autour d'adultes dont Julien BRUEZIERE, animateur référent de la MPT à St-Urbain, et Pascale CORRE. En outre environ 3 fois par an, ils se réuniront en mairie, à la manière des adultes, en conseil municipal présidé par monsieur le maire, Jean-Louis VIGNON.

Leur mandat durera 2 ans. Les élections pourraient se tenir début décembre. Par suite les candidats prépareront leur programme après les vacances de la Toussaint.

Mardi 23 octobre la classe de CM1 s'est rendue au foyer des jeunes, à Ty an Holl pour à la fois découvrir le CMJ et les dispositifs de la MPT (voir le programme jeunesse ci-contre). Les actuels élèves de CM2 et 6^e ont déjà bénéficié de cette présentation l'an passé.

D'ores et déjà les inscriptions des candidates et candidats sont ouvertes et possibles, jusqu'au 16 novembre inclus en mairie ou via courriel à : saint-urbain29@wanadoo.fr

Le 17 novembre est programmée une première rencontre, à 10h30 en mairie, avec l'ensemble des candidats.

Vous, adultes, parents, voisins ou proches de jeunes, vous pouvez les encourager à se lancer...

Le Temps des familles...

...propose de se retrouver en famille autour d'une soirée jeux gratuite et ouverte à tous de 7 à 77 ans. Chacun peut y apporter un peu de victuailles et les partager, ce qui donne une ambiance très conviviale et intergénérationnelle.

Retrouvons-nous le vendredi 23 novembre, de 19h à 22h à l'Espace Jeunes de Ty An Holl ! N'hésitez pas à nous contacter pour tout détail et modalité :

L'Espace de Z'idées à la MPT/CS de Landerneau :

02 98 21 77 11 - Site web : www.mptlanderneau.org

Facebook : www.facebook.com/espacejeunesainturbain

Courriel : lannurvan.espacejeunes@yahoo.fr

Programme Jeunesse

Voici un été qui se termine et il a tenu toutes ses promesses en terme d'activités et de projets.

Les jeunes de Saint-Urbain sont présents sur l'ensemble des dispositifs que propose la MPT/CS de Landerneau et pour ceux qui ne connaissent pas encore les formules proposées voici un petit tour d'horizon.

La Passerelle s'adresse aux 9-12 ans et permet de quitter le monde de l'enfance en douceur tout en développant autonomie et prise d'initiative. Un programme bimensuel est élaboré avec les enfants. Ouverte tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h.

Vac'ados : dispositif ouvert aux jeunes de la commune à partir de 11 ans.

Durant les vacances scolaires, un programme d'activités est mis en place par l'équipe d'animation de la MPT et proposé, au plus tard, quinze jours avant chaque vacances scolaires.

Au cœur de **L'espace Jeunes** Ty An Holl, deux temps sont proposés :

- Le vendredi soir (+ de 14 ans) de 20h à 22h
- Le samedi après-midi (10-14 ans) de 14h à 18h

(possibilité d'élargissement de la tranche d'âge suivant les activités prévues)

Ces moments sont l'occasion de se retrouver, d'élaborer des sorties et des projets par groupe d'affinité.

Les nouveaux programmes sont disponibles sur le site Internet de la commune : www.saint-urbain.com.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

TRAIL DE LA MIGNONNE

L'édition 2012 du trail de la mignonne organisé par Naturvan a connu un vif succès. Près de 300 coureurs se sont élancés sur les deux parcours de 13 et 28 km. Les coureurs ont apprécié les circuits techniques, l'organisation, l'accueil et la jovialité des bénévoles. Un grand merci à eux.

Cette course était l'occasion de collecter de l'argent pour l'ICM (l'institut du cerveau et de la moelle épinière). Un chèque de 280 € a pu être remis à cette association.

L'édition 2013 aura lieu le 21 septembre et fera partie du challenge armorik trail, ce qui attirera un nombre plus conséquent de coureurs.



Un habitant de St Urbain à la diagonale des fous !

Elle porte bien son nom cette course de 170 km qui s'est déroulée du 18 au 21 octobre sur l'île de la Réunion. Si notre région est vallonnée ce n'est rien comparée à l'ascension de volcans qui attendaient les coureurs. Gwenaël Costiou (président de Naturvan) faisait partie des 2700 coureurs qui se sont élancés dans cette folle aventure. Moins de la moitié arrivera jusqu'au bout, les conditions ayant été particulièrement difficiles cette année. Gwen en faisait partie, encouragé de loin par ses coéquipiers de Naturvan et soutenu par sa compagne tout au long du parcours. Un grand bravo pour cette performance !

LE REPAS DES AÎNÉS

Samedi 13 octobre le repas des plus de 65 ans s'est tenu à la salle Ty Kreis-Ker. 60 personnes ont répondu présent au repas préparé par le traiteur de Ploudaniel.

Mme ALPAERTS née en 1924 est la doyenne du repas et Mr CABON né en 1925 le doyen.

Comme tous les ans le repas s'est passé dans une bonne ambiance ; chansons, histoires et un jeu ont animé ce repas.



Scrap à Lannurvan

L'association se compose de 15 adhérents. Les personnes se retrouvent un samedi tous les 15 jours de 14h à 17h30 et un dimanche tous les deux mois.

L'association rencontre St-Ségal, Taulé et St-Derrien pour une journée de scrapbooking.

Il reste de la place pour ceux qui savent « scraper ».



E.S. Mignonne

L'Entente sportive de la Mignonne organise son traditionnel repas « Couscous »

Le samedi 17 novembre à partir de 20h
à la salle Kerlévénez à **Irvillac**

Possibilité de parts à emporter à partir de 19h (Adulte 11 €, jambon frites 5 €, part à emporter 7 €).

Jambon Frites gratuit pour les jeunes joueurs de l'école de football jusqu'au U15.

Réservations :

Monique Jézéquel au 06 98 48 49 39
ou Olivier Moal au 06 60 70 46 47

CHEZ NOS VOISINS



BUGALE AMAN

L'association d'éducation populaire Bugale Amañ a pour objet la promotion de la langue et de la culture bretonne à destination essentiellement de la jeunesse.

Gouren Loisirs Adolescents et Adultes : le vendredi de 19h à 20h30

Gouren Enfants : le samedi de 9h30 à 11h30 selon l'âge.

Gouren Familial : le mardi de 18h à 19h15

Pour lutteurs de tous âges accompagnés d'au moins un adulte par foyer adhérent.

Ti Kêr 29460 An Ospital / L'Hôpital-Camfrout - www.bugaleaman.fr

Pgz/Tél : 06.79.34.95.34 ou 02.98.20.06.63 - bzh@bugaleaman.fr

MARCHÉ DE NOËL organisé par l'Amicale Laïque d'Irvillac

Dimanche 9 décembre 2012 de 9h30-18h00

Salle Kerlevenez à IRVILLAC. Entrée visiteurs gratuite

Nous recherchons des exposants : n'hésitez pas à nous contacter sur amicale.irvillac29@gmail.com. Nous vous communiquerons un bulletin d'inscription à retourner avant le 16 novembre 2012.

Tarif : 8 € la table de 1m60 ou l'emplacement de même dimension.



JUDO CLUB DU CANTON DE DAOULAS

Il est toujours possible de s'inscrire, il reste 5/6 places dans chaque cours :

Baby-do enfants nés en 2007

Judo à partir de 6 ans

Ju-jitsu & taïso : à partir de 14 ans

Handi judo : à partir de 8 ans.

Pour tout renseignement :

M. Queau Christian (Président) : 06 22 74 57 50 le soir, M. Brelivet

François : 06 73 52 09 35 ou M. Cailliau Jérôme : 06 32 29 57 38

CATHÉCHÈSE À L'ENSEMBLE PAROISSIAL DE L'ABBAYE

L'ensemble paroissial de l'Abbaye regroupe les paroisses de Daoulas, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas et St Urbain.

Il propose aux enfants, dès le CE1 un parcours de catéchèse familiale, puis dès le CE2 une découverte plus approfondie par des rencontres mensuelles le dimanche matin, de 9h45 à 12h.

Le caté a repris le 30 septembre, mais les inscriptions sont bien évidemment encore possibles auprès de Rolande GUYADER au 02 98 20 61 14.

FÊTE DES POTIRONS : Avis de recherche

Les organisateurs de la fête des potirons, le comité de Daoulas du Secours Populaire Français et Solidarité Enfants du Monde, sont à la recherche d'un nouveau champ pour la culture des potirons 2013.

Nous aurions besoin d'un nouveau lieu pour cultiver nos potirons, environ 5 000 m² de mi-mars à mi-octobre du côté de Dirinon.

Contacts : Virginie Porhriel-Dantec (SEM) 02 98 25 98 77

Marie Claire Kermarrec (SEM) 02 98 21 57 01



Chez Nous

Théâtre

« Le Colonel Oiseau »

Le comité d'animation et l'ESM organisent la présentation de cette pièce de théâtre de Hristo Boytchev. Avec Franck Jouany et Daniel Gourmelon. Mise en scène de Pascal Péron par la troupe Oxygène de St-Divy.



**Samedi 1^{er} décembre à Irvillac
samedi 8 à Saint-Urbain
à 20h30**

Le Colonel Oiseau : « Dieu n'existe que pour les fous ! Il était fou lui-même quand il a créé le monde. Et maintenant, il est tombé amoureux de son erreur. »

Au programme : surprise, émotions & rires
Entrée : Adulte 6 €

EXPOSITION

Les amis de Trévarn et du patrimoine proposent à Ty Kreis-Ker une exposition



« Au fil du bois »

sur le travail et l'utilisation du bois. L'exposition aura lieu le vendredi 9 novembre de 14h à 18h et du samedi 10 au lundi 12 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

COLLECTE DE JOURNAUX

Tous les derniers samedis du mois, l'Animation école organise une collecte de journaux au hangar communal de 10h30 à midi. Cette collecte permettra de récolter de l'argent pour financer les actions au profit des élèves de l'école.



La prochaine collecte aura lieu le samedi 27 octobre.

VENTE DE CHOCOLATS

Comme tous les ans, l'animation école propose une vente de chocolats au profit des élèves de l'école. Renseignements directement à l'école ou à la mairie. Merci de passer votre commande avant le 12 novembre.

HORAIRES MAIRIE :

Lundi : 8h45-12h30 / 13h30-17h15

Mardi : 8h45-12h30 / 13h30-18h15

Jeudi : 8h45-12h30 / 13h30-17h15

Vendredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h15

Samedi : 8h45-12h15

PÉDIBUS

Pour la 5^e année, notre pédibus permet aux enfants de rejoindre l'école à pied, en groupe encadré par des bénévoles. C'est un mode de transport sain, sûr, ludique et qui favorise l'échange inter-générationnel. Moins de voitures à l'école, des enfants en forme, plus attentifs, ce mode de transport présente tous les avantages et est en plus complètement gratuit et écologique.

La ligne actuelle part de l'entrée de la résidence rurale, rejoint, « park-Nevez » puis l'allée Roland Doré... le parcours prend environ 15 minutes.

Ce service repose entièrement sur l'engagement des parents et des bénévoles, souvent retraités !

Si vous êtes sur le parcours, n'hésitez pas à monter à bord. Et sinon, pourquoi ne pas créer votre propre ligne ?

Renseignez-vous auprès des « Gilets jaunes » du pédibus ou d'Anita Jégou (02 98 25 00 87).

CAFÉ-JARDIN

L'association « Café Jardin de Saint-Urbain » a été créée et est ouverte non seulement aux habitants de Saint-Urbain mais comme cela se pratiquait déjà aux habitants des communes alentours.

L'association compte 22 adhérents. Le montant de l'adhésion est de 2 € pour l'année ce qui est volontairement faible pour qu'il ne soit pas un frein à une participation occasionnelle.

Le bureau est le suivant : Président, Fanch Dantec ; vice-président, Maurice Guellec ; secrétaire et secrétaire adjoint Catherine Colombéron et Jean Petitbon ; trésorière et trésorière adjointe, Christine Kerdoncuff et Marie-Pierre Hollecou.



Le prochain café-jardin aura lieu samedi 27 octobre à 15h chez Marie-Pierre et Hubert HOLLECOU à Lesmoualc'h Bras à Pencran. Le thème, comme prévu, portera sur l'intérêt et les moyens de récupération de l'eau de pluie ainsi que sur les techniques de construction d'une mare naturelle. Marie-Pierre et Hubert nous avaient déjà accueilli chez eux pour la création de jardins d'ornement et nous avons pu remarquer leur belle petite mare, c'est pourquoi nous les avons sollicités de nouveau. Les gâteaux comme d'habitude seront les bienvenus.

Je vous invite aussi à réfléchir aux thèmes et à faire part de vos idées pour les prochains cafés jardins.

Fanch Dantec

Jardin pédagogique

L'équipe du Jardin Pédagogique de l'école de Saint-Urbain a ouvert un nouveau blog pour suivre la vie du jardin et les travaux des enfants. Il y répertorie les rencontres insolites d'animaux (épervier, limace...), les cultures en cours, la taille des arbustes... bref, tous les travaux de ces petits jardiniers en herbe.

<http://apprendreenjardinant.overblog.com/>



Réunion composteurs

La Communauté de communes s'est engagée dans un programme d'amélioration de la gestion des déchets ménagers sur le territoire. Différentes actions sont prévues dont une concernant le développement du compostage individuel. L'objectif est de réduire de manière significative la part des fermentescibles, des ordures ménagères et des déchets verts qui peuvent être recyclés à domicile par le compostage et le paillage.

Pour réaliser du compost, la Communauté de communes propose aux usagers du territoire communautaire d'acquiescer des composteurs en bois et de les accompagner dans leur démarche en participant à une conférence sur le compostage et le paillage. Cinq conférences sont organisées par la Communauté de communes en octobre et novembre de cette année.

Pour Saint-Urbain la réunion aura lieu le mardi 6 novembre à la salle Ty Kreis-Ker à 20h.

